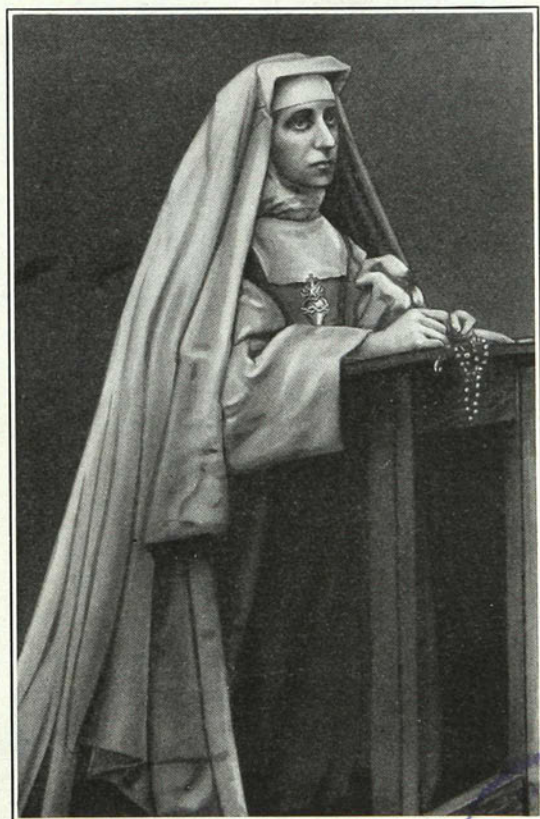


# Société de Marie-Réparatrice



MÈRE MARIE DE JÉSUS  
FONDATRICE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE-RÉPARATRICE  
Née à Wégimont (Belgique), le 11 octobre 1818



L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# A LIRE

POUR CONNAÎTRE L'ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES

Mgr ARCHAMBEAULT

**Pourquoi les retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada ?** . . . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

**Les Retraites fermées** . . . . . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. LECOMPTE, S. J.

**Nos Voyageurs** . . . . . \$1.25, 1.35 franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

**Les Forteresses du Catholicisme** . . . . .  
..... 75 sous, 80 sous franco.

On peut se procurer ces livres aux différentes maisons de retraites.

Vient de paraître

## Semaine sociale de Québec

BEAU VOLUME IN 8° DE 460 PAGES

Indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales. \$2.25; franco: \$2.45.

Permis d'imprimer:

† PAUL, arch. de Montréal

19 septembre 1919

HN  
31  
039  
U, 40  
1922

## La Mère Marie de Jésus

---

LA Mère Marie de Jésus (Émilie d'Oultremont), fondatrice de la Société de Marie-Réparatrice, naquit en Belgique, dans la province de Liège, le 11 octobre 1818, au château de Wégimont, propriété de son père, le comte Émile d'Oultremont de Warfusée.

Elle puisa dans sa noble et chrétienne famille une foi profonde, un piété solide, une grande charité pour les pauvres. Tout enfant, elle se distinguait par une particulière dévotion envers le très saint Sacrement et un tendre amour pour la Mère de Dieu. Communier tous les jours était son ambition et elle aspirait à grandir pour avoir ce bonheur.

A dix-neuf ans, elle s'unit par les liens du mariage au baron d'Hooghvorst. Épouse modèle, elle mérita d'entendre son mari mourant la remercier avec effusion du bonheur qu'elle lui avait donné, et surtout de lui avoir appris à aimer Dieu plus que tout.

Restée veuve à vingt-sept ans, avec quatre enfants en bas âge, elle se lia aussitôt à Dieu par le vœu de chasteté.

Dès lors, l'amour divin qui la réclamait sans partage, se fit sentir de plus en plus vivement à son âme. Elle consacrait à Dieu et aux pauvres tout le temps dont elle pouvait disposer sans manquer à ses devoirs de mère

Le 8 décembre 1854, date de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, elle se trouvait au château de Bauffe, chez son oncle le baron de Sécus, et passa en prière, à la chapelle du château, la matinée de ce jour mémorable. C'est alors qu'elle eut la claire vision de l'œuvre de répara-

tion que Dieu demandait d'elle. Moins de trois ans plus tard, cette œuvre était inaugurée à Strasbourg, où, le 1er mai 1857, s'ouvrait la première maison de la Société de Marie-Réparatrice.

Mère d'une nouvelle famille religieuse vouée à réparer en union avec Marie, par une vie de prières, de sacrifices et d'apostolat les outrages faits à Dieu et le mal causé à l'homme par le péché, la Mère Marie de Jésus ouvrit la voie à ses filles spirituelles par ses enseignements et surtout par ses exemples. Exemples héroïques de foi, de charité, de mortification, de zèle, d'humilité, de courage et de patience. Épuisée par le travail, les austérités, les souffrances, elle mourut paisiblement à Florence, le 22 février 1878. laissant son Institut approuvé par le Saint-Siège, et dix-huit maisons établies en France, en Belgique, en Angleterre, à Rome, en Espagne, et dans les missions.

La Société de Marie-Réparatrice, comme son nom l'indique, a pour but la réparation.

La réparation pour les âmes envers Dieu outragé, surtout dans le mystère de l'Eucharistie, principalement par l'adoration du très saint Sacrement, par la psalmodie de l'office du Sacré Cœur de Jésus ou de la très sainte Vierge, par les prières et œuvres de pénitence pratiquées dans la Société.

La réparation dans les âmes qui s'exerce par les œuvres de zèle.

Comme le demande leur fin apostolique, ces œuvres s'adressent à toutes les classes de la Société et revêtent les formes les plus diverses: catéchismes, retraites, congrégations, patronages, ouvriers, bibliothèques, écoles du soir, dispensaires, foyers pour les jeunes filles, etc... L'imitation de la très sainte Vierge, l'union avec elle, associée par son divin Fils à l'œuvre de la réparation, est comme le trait distinctif de la Société de Marie-Réparatrice.

I

BUT ET ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ

La Mère Marie de Jésus, étant encore la baronne d'Hooghvorst, vint à Paris en 1854. Elle songeait alors activement au moyen de réaliser les vues de Dieu qui se faisaient de plus en plus claires dans son esprit. Mais devait-elle choisir un ordre déjà existant? Quel ordre réaliserait ses aspirations nettement précisées, grâce aux lumières reçues? Trouverait-elle dans les maisons religieuses déjà fondées cet idéal pratique de la réparation, tel qu'il lui était montré d'en haut?... Elle examina, elle étudia, elle consulta, elle pria.

« Une fois dans cette ville, je cherchai autour de moi, dans les diverses congrégations religieuses, ce qui pourrait répondre aux attraites de mon âme: l'adoration du saint Sacrement et la réparation, non seulement les outrages faites à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, mais encore de toute offense faite à la Majesté divine. »<sup>1</sup>

Elle chercha et ne trouva point; ce que la future fondatrice souhaitait n'existait point encore; elle se résolut donc à attendre la volonté et l'heure de Dieu. Quand cette heure fut venue, et que cette volonté se fut manifestée par la création du nouvel Institut, tel qu'elle le voyait des yeux de son âme et tel qu'elle le voulait, la fondatrice plaça à la première page des *Constitutions* le but où elle conviait toutes celles qui se sentiraient appelées:

« La petite Société de Marie-Réparatrice se propose de réparer autant que possible, avec le secours de la grâce, les outrages faits à la divine Majesté, et le mal causé aux hommes par le péché. Elle cherche en cela à marcher sur les traces de la bienheureuse Vierge Marie, qui a été associée à l'œuvre de la réparation du genre humain par son Fils Jésus-Christ, seul vrai Rédempteur et Réparateur, et c'est

---

1. *Aperçu sur la fondation de la Société Marie-Réparatrice*, p. 1.

pour cette raison qu'elle se nomme *Société de Marie-Réparatrice.* »<sup>1</sup>

Réparer, et réparer par Marie, avec Marie auprès de Jésus: voilà tout le plan, tout le but, tout l'esprit, toute la raison d'être de la Société. Sans doute, « la *réparation* s'impose à toute âme aimante; *l'union à Marie* pour honorer Jésus date du Cénacle et du Calvaire. Ce qu'il y a ici de caractéristique et de neuf, c'est la pensée de lier à jamais ces deux sentiments, d'en faire le mobile constant, l'esprit directeur de la vie tout entière. Par là, l'Institut de *Marie-Réparatrice* prend parmi les autres sa place distincte et originale. »<sup>2</sup>

L'imitation de Marie et l'union avec Marie, Mère de Dieu et toujours vierge, pour la Réparation, est nécessairement la marque distinctive d'un Institut né le jour de l'Immaculée Conception 1854. Ce jour-là, nous l'avons vu plus haut, Marie Immaculée daigna témoigner à la fondatrice *le désir de se voir remplacée sur la terre par des âmes qui auraient pour son divin Fils, une tendresse et un respect tout spécial.* Et, dans tous les écrits qu'elle a laissés à ses filles, la Mère Marie de Jésus insiste sur ce devoir et sur l'esprit de cette mission glorieuse et privilégiée. « La pensée qui doit dominer toute notre vie est celle-ci: remplacer Marie auprès de Jésus (autant que Marie peut être remplacée auprès de Jésus), par notre amour, nos soins assidus de tous les jours, de tous les instants; par nos adorations, nos hommages, notre respect — Marie avec son cœur de mère, non seulement aimant Jésus, mais cherchant encore à le faire aimer, adorer et servir. »

C'est par Marie que doivent monter vers Jésus toutes les intentions et actions des réparations; c'est elle qui les purifiera et les présentera au Sauveur.

« A Marie Immaculée d'être la Mère et la Protectrice de cette petite Congrégation.

---

1. *Plan abrégé de la Société*, 1er article.

2. *Valentine Riant: Notes et souvenirs*, par le P. G. LONGHAYE. Avant-propos.

« A cette Mère sans tache de purifier tous les actes de foi, d'adoration et d'amour, que chaque âme offrira à Jésus.

« A elle de disposer le Cœur de son Fils à la miséricorde, pour qu'il daigne recevoir comme réparation ce qui lui sera offert avec amour. »<sup>1</sup>

Les Réparatrices doivent avoir l'esprit apostolique de Marie.

« Marie, après la mort de son divin Fils, aidait les apôtres à attirer toutes les âmes à Jésus.

« Elle aimait les apôtres, qui avaient été les compagnons de son Jésus, ses amis dévoués, auxquels il avait dit d'aller prêcher son nom et redire son amour pour la terre.

« Marie priait avec eux et pour eux. »<sup>2</sup>

Les Réparatrices doivent imiter le courage intrépide de Marie, son esprit de générosité, sincère et active, joyeuse et forte: « Il faut donc des âmes que la souffrance n'abatte pas, ne décourage pas, ne mette pas à terre, qui sachent rester debout au pied de la croix, avec Marie, notre Mère. »

Cette maxime résume bien la belle lettre de Marie de Jésus sur l'esprit qui doit animer les religieuses de la Société, et une autre exhortation vigoureuse touchant l'*esprit intérieur* des Réparatrices. Mais nulle part, mieux que dans son premier écrit sur l'Œuvre, elle n'a condensé et traduit en formules brèves, fermes, énergiques, ce qu'elle entend par l'esprit intérieur d'une véritable Réparatrice. Cueillons-en quelques-uns; ce n'est point là, certes, une spiritualité vague ou timide, mais une doctrine, aussi pratique que vaillante de perfection religieuse;

Que faut-il à une Réparatrice ?

« Un cœur, dans lequel Notre-Seigneur trouve la première place, et qui est tout à lui

« Une profonde humilité de cœur devant Dieu et ceux qui le représentent;

« Un abandon de tout soi-même au bon plaisir de Dieu, et un renoncement continuel à toutes les exigences de la nature;

---

1. Premier écrit de la Mère Fondatrice sur son Œuvre.

2. Notes de la Mère Fondatrice sur l'*Esprit intérieur*.

« Obéissance jusqu'à la mort du *moi*, mort qui donnera à l'âme la liberté de vivre;

« Que la patience et l'humilité de Jésus se retrouvent dans chaque enfant de *Marie-Réparatrice*;

« Que la passion de Jésus soit le sujet ordinaire des méditations, pendant les heures que l'on passera au pied du saint Sacrement, jusqu'à ce que l'on en soit bien pénétré;

« Que la douceur et la charité de Jésus soient sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs;

Franchise, droiture, loyauté, avec Dieu, avec soi-même, avec tout le monde; Marie de Jésus sentait cette loi écrite au fond de son cœur; elle s'en était pénétrée davantage à l'école de saint Ignace de Loyola. C'est aussi à saint Ignace qu'elle emprunta les règles de Marie-Réparatrice.

## II

### RÈGLES ET GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

« Cette Congrégation n'aura d'autre règle que celle de saint Ignace, adaptée à une communauté de femmes et à une œuvre de réparation. »<sup>1</sup>

Donc, à part certaines dispositions de détail, les constitutions, le gouvernement de Marie-Réparatrice reproduisent les constitutions et le gouvernement de la Compagnie de Jésus. A côté des règles fondamentales, le livre des constitutions de Marie-Réparatrice, contient des *annotations* qui expliquent, commentent, développent et précisent le sens des prescriptions générales, et le texte de ces *annotations* est bien souvent celui de saint Ignace.

Après le décret laudatif de S. S. le pape Pie IX en 1864; après les décrets d'approbation et de confirmation *per modum experimenti*, successivement obtenus de 1869 à 1873, les constitutions de Marie-Réparatrice ont été définitivement

---

1. Premier écrit de la Mère Fondatrice sur son Œuvre.

approuvées et confirmées par S. S. le Pape Léon XIII, le 18 avril 1883.

L'Institut tout entier est naturellement placé sous l'autorité du Saint-Siège. Les différentes maisons sont sous la juridiction respective des évêques, selon les dispositions des sacrés canons et des constitutions apostoliques.

La Société est gouvernée par une Supérieure générale qui réside à Rome. Chaque Supérieure provinciale visite tous les ans les maisons de sa Province et la Supérieure générale visite elle-même souvent ses maisons.

Une charité douce et ferme est la première loi de gouvernement enseignée par la sagesse maternelle de la Fondatrice. Elle écrivait, le 16 septembre 1860, une circulaire intitulée: *Instructions aux supérieures*; et ces pages seules suffiraient à démontrer, s'il en était besoin, la largeur de cette intelligence, la virilité de ce cœur si tendre, et quelle expérience Marie de Jésus avait acquise, ou reçue de celui qu'elle appelait en toutes rencontres « le Maître! » Citons au moins quelques lignes:

« Pour premier principe de gouvernement, n'oubliez jamais que le pouvoir de la force est le pouvoir le plus faible; le pouvoir de la crainte celui que vous devez le plus craindre et éviter.

« Le seul que vous devez avoir, c'est le pouvoir de la douce fermeté sans faiblesse, et de la miséricorde qui pardonne toujours à l'exemple de Jésus. »

Oui, « à l'exemple de Jésus », qui aide, encourage, dispose à la confiance et au repentir efficace; autrement, ce serait imprudence, manque de jugement ou énervement de la volonté.

Une supérieure doit conduire, mais plus encore soutenir, dilater, écouter, consoler, donner la joie, la confiance en Dieu. Pour cela, qu'elle se possède, qu'elle soit pleinement maîtresse de ses sentiments, de ses impressions, de ses paroles; autant que faire se peut, dit Marie de Jésus, il faut qu'on ne remarque jamais dans une supérieure « un premier mouvement ».

La Société de Marie-Réparatrice comprend :

1. Les religieuses de chœur, appelées Mères.
2. Les coadjutrices, appelées *Sœurs*.

Les premières sont chargées de l'adoration du très saint Sacrement, de la récitation de l'office qui se psalmodie à l'église et des œuvres de zèle.

Les coadjutrices unissent à leurs heures de prière les travaux manuels; on exige d'elles plus spécialement des forces corporelles suffisantes pour leurs offices. Elles sont, comme les Mères, envoyées dans les missions lointaines.

Le noviciat est précédé d'un postulat de six mois.

Le noviciat dure deux ans, à partir du jour où l'on prend l'habit.

Après ces deux ans, les novices prononcent les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance pour cinq ans.

Au bout de cinq ans, après une troisième probation, elles prononcent ces mêmes vœux, perpétuels cette fois, d'une manière plus solennelle et qui les engagent pour toute la vie.

Sans être rigoureusement canonique, la clôture se garde dans les maisons de la Société.

Les personnes du dehors sont reçues dans des parloirs non grillés, sous la surveillance de la portière.

Le chœur de l'église doit être fermé d'une grille; cette grille ne s'ouvre que pour l'évêque du diocèse, ou, après la mort d'une religieuse, pour enlever son corps.

Il n'y a point dans la Société de pénitences corporelles communes à toutes; mais l'esprit de réparation exigeant des mortifications extérieures, chacune pourra faire, avec l'approbation du confesseur et de la supérieure, les pénitences dont elle sera capable, selon ses forces et l'attrait de la grâce.

III

MOYENS DE RÉPARATION

ADORATIONS, ŒUVRES APOSTOLIQUES, MISSIONS

Réparer *pour* les âmes, réparer *dans* les âmes, payer à Dieu *pour* les oublieux, les ingrats, les pécheurs; faire entrer *dans* les âmes oublieuses, ingrates, pécheresses, le souvenir de Dieu et de son amour, double but de Marie-Réparatrice. — De là deux sortes d'œuvres: la Société de Marie-Réparatrice est à la fois contemplative et active. La réparation, pour être efficace et complète, exige en effet contemplation et action. Contemplation, pour compenser, dans la mesure du possible, les oublies et les outrages, en demeurant, comme Madeleine aux pieds du Maître oublié et outragé, pour lui rendre respect et honneur, pour se pénétrer de sa vie, pour se retremper, par la méditation de ses grandeurs et de ses abaissements, dans le zèle et l'esprit du sacrifice. Action, pour se dépenser comme Marthe au service, aux intérêts, à la gloire du Maître, pour lui conquérir des âmes, pour étendre et affermir partout son empire d'amour.

La vie de réparation a deux termes: elle va tour à tour à Dieu par la prière et la louange; au prochain, par le dévouement et l'apostolat.

La réparation envers Dieu offensé et méconnu, surtout dans le mystère de l'Eucharistie, s'accomplit d'abord par l'adoration du très saint Sacrement.

Chaque jour, le très saint Sacrement est exposé le matin, vers sept heures, à la messe conventuelle; il reste exposé jusqu'à la bénédiction qui a lieu vers la fin du jour. A partir de la messe, les adoratrices se succèdent deux à deux, de demi-heure en demi-heure. Ainsi, au milieu des villes où les péchés se multiplient, où le mépris de Dieu et de sa loi s'affiche par les scandales et les crimes de toutes sortes, où

peut-être des sacrilèges se commettent, le divin Maître, Roi éternel, reçoit des hommages sur le trône de son amour.

En réparation des offenses dont Notre-Seigneur est l'objet encore pendant la nuit, deux religieuses sont désignées, pour une adoration, de minuit à une heure, devant le tabernacle.

Le jeudi de chaque semaine, en mémoire de l'institution de l'Eucharistie et de la Passion, le très saint Sacrement reste exposé toute la nuit, de même que pendant les trois nuits qui précèdent le mercredi des Cendres.

La divine Eucharistie est le centre et le foyer de la vie chrétienne, mais surtout de la vie réparatrice. Les religieuses de Marie-Réparatrice doivent vivre auprès du saint Sacrement; elles en doivent vivre; aussi la communion fréquente est-elle selon l'esprit, les règles et les usages de la Société.

Les principales dévotions sont les grandes dévotions de l'Église catholique: l'Eucharistie, le Cœur sacré de Jésus-Christ, la Passion, l'Immaculée Conception. Les principales fêtes sont d'abord les grandes fêtes de l'Église, les fêtes qui se rapportent aux dévotions qu'on vient de nommer, celle de saint Joseph; puis celles qui rappellent des dates mémorables ou des noms chers à la Société, et aussi toutes les fêtes des saints et bienheureux de la Compagnie de Jésus.

Les sacrements que reçoivent les Réparatrices: Pénitence, Eucharistie, Extrême-Onction, doivent être reçus en esprit de réparation. Jusqu'au dernier soupir, il faut que toutes soient *Réparatrices*.

Ce désir, ce besoin, cette passion de réparer, pénètrent l'âme, les actes, l'existence entière suivant les instructions données par la Mère fondatrice:

« Qu'aucune occasion de réparation ne nous échappe. En commençant la journée, un acte d'amour envers Notre-Seigneur, pour ceux dont la première pensée n'est jamais pour lui.

« Si de nous lever le matin nous coûte, l'offrir en réparation de la sensualité de ceux qui passent des demi-journées dans un lâche repos.

« Si le froid nous fait souffrir, si la chaleur nous fatigue, se supporter en réparation de tout ce que les gens du monde le donnent pour éviter ce genre de souffrances.

« Entendre la sainte messe avec le plus grand recueillement, en réparation du peu de respect de tant de milliers de personnes qui n'y assistent que pour être vues.

« Communier avec tout l'amour, la foi et la pureté d'âme que nous pourrions, en réparation des communions sacrilèges. Se confesser dans le même esprit.

« Adorer le saint Sacrement, pour ceux qui l'insultent et qui refusent de croire à la présence réelle. Et ainsi du reste. Réparation de chaque moment du jour et de la nuit, par chaque battement de cœur, par chaque respiration du corps et par chaque aspiration de l'âme, par chaque mouvement des lèvres; dédommagement affectueux au Cœur de Jésus pour toutes les lâchetés du monde.»<sup>1</sup> Quelle vocation! quelle gloire! que de mérites et que d'amour!

Mais tout cela ne doit pas suffire au zèle d'une Réparatrice. Ce n'est pas assez de brûler comme la lampe en face du tabernacle, il faut répandre cette lumière et ces flammes dans d'autres cœurs. Même sans sortir des murs d'un couvent, sans s'éloigner de l'autel, qui est le centre et le foyer de leur vie, les Réparatrices peuvent et doivent se livrer à l'apostolat.

L'apôtre, selon le modèle que Jésus-Christ lui a donné, ne cherche point sa gloire; il travaille, il souffre, il se dépense, il s'use et s'anéantit pour rendre à Dieu la gloire que le péché et l'indifférence ravissent à son Maître et Seigneur. Mais de plus, l'apôtre répare dans les âmes l'image de Dieu et y rétablit la vie de Dieu, qui est la grâce.

Les Réparatrices, dans leur sphère d'action, visent au même but, et s'emploient au bien spirituel du prochain d'abord par les retraites. Un des vœux les plus chers que forma tout d'abord la Fondatrice fut de procurer aux femmes

---

1. Notes de la Mère Fondatrice sur l'*Esprit intérieur*.

du monde le moyen de songer à leurs intérêts éternels; de là les retraites. Retraites générales ou particulières, prolongées ou plus brèves, ou même simples récollections d'un jour; retraites pour toutes les conditions, pour toutes les âmes, ou engagées encore dans les voies de la perdition, ou avancées dans les voies de la perfection. Retraites non moins utiles et consolantes qui préparent, à l'ombre du tabernacle, les abjurations du schisme ou de l'hérésie.

Le désir de la Mère Marie de Jésus, mis en pratique par la Société, est que, dans ces retraites faites « sous la protection de Marie Immaculée et aux pieds de Notre-Seigneur, dans le silence, la solitude et la prière, toute liberté soit donnée aux âmes, afin qu'il n'y ait pas d'obstacles à la grâce ». <sup>1</sup>

Les maisons d'exercices ou de retraites sont ouvertes en tout temps. Mais on n'y saurait admettre au hasard et sans discernement les différentes personnes qui se présentent. On n'y reçoit que des personnes ou déjà connues, ou sûrement recommandées, résolues à suivre les exercices d'une manière sérieuse, désireuses d'en retirer un profit pour leur âme. Mais, une fois ces conditions remplies, on aura pour toutes, comme porte la règle, « les attentions, les prévenances qu'inspire la vraie charité chrétienne et religieuse ».

Après et avec les retraites, les catéchismes. Les catéchismes se font dans la maison des retraites, ou dans un autre lieu convenable attenant à la communauté. Les uns sont des catéchismes préparatoires à la première communion, les autres des catéchismes de persévérance. Il peut même y avoir, pour des dames, des conférences ou catéchismes plus relevés; mais pour ces sortes de cours de religion, on réclame le ministère d'un prêtre.

Outre ces réunions, des Mères sont toujours à la disposition des enfants et des personnes de toute classe ou

---

1. Premier écrit de la Mère Fondatrice sur son Œuvre.

condition qui demanderaient à s'instruire isolément des vérités de la foi.

Enfin, là où la chose est possible, c'est-à-dire presque partout, les Réparatrices établissent des congrégations, des patronages, des Foyers pour les jeunes filles.

Elles ouvrent des bibliothèques où les personnes du monde peuvent choisir leurs lectures en toute sûreté de conscience.

L'apostolat de Marie-Réparatrice se tient dans les limites que la réserve et la charité religieuse lui marquent, et dont les constitutions de la Société lui font une loi;

« La Société ne se pose jamais nulle part, pour faire, en quelque sorte, concurrence à des œuvres déjà existantes et prospères. C'est Jésus-Christ et son règne sur les âmes que nous cherchons, et pas autre chose.

« Quand des congrégations ou des œuvres pieuses seront établies dans une localité, nous en bénirons Dieu, Notre-Seigneur, et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour aider à leur accroissement, autant qu'il est possible. »

Le zèle selon Dieu n'admet de rivalité que dans les saints désirs d'étendre la gloire divine et dans le dévouement aux intérêts éternels des âmes. Tout autre émulation ne saurait être bénie et féconde; on ne l'oublie pas à Marie-Réparatrice.

La réparation est partout nécessaire, ne l'est-elle pas tout spécialement dans les contrées où Dieu est moins connu et où les âmes ont moins de secours, dans les pays infidèles? Les Réparatrices s'y exercent dans les *Missions*.

A l'appel du Vicaire de Jésus-Christ ou à la demande des évêques-missionnaires, avec l'autorisation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, la Société de Marie-Réparatrice peut aller dans les diverses contrées où sa présence est réclamée pour le bien de la réparation et pour le progrès du règne de Dieu.

Dans les missions, les Réparatrices se livrent d'abord, comme partout ailleurs, au travail des retraites et des catéchismes, mais aussi aux différentes œuvres compatibles avec

les obligations de l'Institut, telles que: écoles élémentaires, orphelinats, dispensaires.

Dans les pays de mission, comme partout, les religieuses de Marie-Réparatrice prennent modèle sur Marie, Reine des apôtres.

Du reste, Marie, pas plus que les apôtres, ne resta au Cénacle après la Pentecôte. Et n'est-il pas évident que la Reine des apôtres travailla, elle aussi, à faire connaître Jésus et à le faire aimer? Elle avait accompagné le Sauveur dans son exil en Égypte, et la tradition nous dit qu'elle accompagna saint Jean dans son apostolat jusqu'à Éphèse.

Comme elle, les religieuses de Marie-Réparatrice iront seconder la propagation de l'Évangile jusque dans les régions lointaines. Leur vénérée Mère fondatrice leur a laissé à cet égard une admirable instruction, où elle leur rappelle le mystère de la Visitation et commente à grands traits le *Magnificat*.

« Dans les missions, nous aurons aussi pour les âmes, à l'exemple de Marie, un dévouement de toujours. Marie, allant visiter sa cousine Élisabeth, ne craignit pas, pour accomplir cet acte de charité, la longueur et la difficulté du voyage, la fatigue, la souffrance; elle n'eut qu'une pensée, aller prodiguer à Élisabeth tous les soins que la charité peut inspirer, lui redire les miséricordes de Dieu et son amour, et sanctifier, par la présence de Jésus en elle, Élisabeth et Jean, précurseur de Jésus, qui tressaillit de joie à la venue de Marie, parce que Marie lui donnait Jésus.

« Sans crainte ni des dangers, ni de la souffrance, ni des fatigues, nous irons donc partout où la charité de Jésus-Christ voudra bien nous appeler; et, protégées par Marie notre Mère, nous nous devouerons avec joie au service de Notre-Seigneur, traversant les mers pour redire aux contrées les plus lointaines le nom de Jésus, sa miséricorde, son amour, comme aussi la tendresse du Cœur de Marie et sa puissance auprès de Dieu.

« Nous laisserons tout, emportant avec nous Jésus, comme le fit Marie, car sans Jésus rien ne nous serait possible.

« Là, comme partout, à son exemple, nous aiderons les apôtres dans leurs travaux, et nous aurons aussi la consolation de faire tressaillir de joie plus d'une âme, en l'amenant par notre dévouement, nos prières, notre fidélité, aux pieds de Jésus et de Marie.

« Et vos âmes glorifieront le Seigneur pour les grandes choses que vous aurez faites en son nom et par sa grâce, à la suite de Marie.

« Mais n'oublions pas que notre gloire sera proportionnée à notre humilité, à notre obéissance, et à cette fidélité constante à nous faire, à nous montrer toujours les servantes du Seigneur. » <sup>1</sup>

---

1. Lettre sur l'esprit qui doit animer les religieuses de la Société de Marie-Réparatrice.

## ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ

---

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis la fondation de cette famille religieuse, Dieu l'a bénie et l'a fait croître rapidement. De Rome où est établie la maison-mère et où réside la Supérieure générale, la Société de Marie-Réparatrice a ouvert des maisons en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Hollande et jusqu'en Hongrie, l'Asie, l'Égypte et le centre de l'Afrique voient fleurir de belles missions. Enfin l'Amérique a ouvert ses portes à son tour et des maisons sont établies aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Chacune des fondations de la Société de Marie-Réparatrice a son histoire, et le temps viendra de l'écrire pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de la Mère de Dieu, pour l'encouragement des âmes appelées à créer d'autres centres de réparation. Partout se vérifie la parole du Souverain Pontife, disant naguère au sujet de la Société et à propos du zèle qu'elle déploie: « C'est bien l'œuvre du moment; le doigt de Dieu est là. »<sup>1</sup>

Partout, suivant la loi des entreprises commencées uniquement pour Dieu, les épreuves sont venues; puis les consolations, les joies, les bénédictions, les conversions, tous les fruits de salut, qui éclosent et mûrissent à l'ombre du tabernacle, sous le regard de Marie Immaculée.

---

1. Audience particulière du 10 mai 1883.

# Plusieurs maisons de retraites fermées

EXISTENT MAINTENANT EN DIFFÉRENTS  
ENDROITS DU PAYS

## La Villa Saint-Martin

à l'Abord-à-Plouffe, près Montréal

## La Villa Manrèse

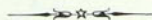
80, Chemin Ste-Foy, Québec

## La Maison du Cap

Cap-de-la-Madeleine, près les Trois-Rivières

Des retraites pour hommes et jeunes gens ont lieu, chaque semaine, dans ces différentes maisons. On obtiendra, en écrivant au R. P. Directeur, une liste des groupes organisés, ainsi que tous les renseignements nécessaires.

Durant les mois d'été, plusieurs autres maisons reçoivent des groupes de retraitants: le scolasticat des RR. PP. Oblats, à Ottawa; la Villa la Broquerie, à Boucherville; la maison St-Augustin, à St-Augustin, près Québec, etc., etc.



## RETRAITES POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Des retraites pour dames et jeunes filles ont lieu régulièrement aux maisons suivantes:

Couvent de Marie-Réparatrice . . . . .	1025 ouest, Ave Mt-Royal, Montréal
Villa Saint-Joseph . . . . .	1040, Ave de Lorimier, Montréal
Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception . . . . .	44, rue Manseau, Joliette
Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception . . . . .	4, Rue Simard, Québec
École Apostolique, Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception . . . . .	Rimouski
Couvent de Marie-Réparatrice . . . . .	Les Trois-Rivières

*S'adresser pour tout renseignement à la*

Révérende MÈRE SUPÉRIEURE



000 190 213

# BROCHURES A 10 SOUS

*La collection la plus populaire, la plus instructive, la plus variée qui ait encore paru au Canada*

- |                                                                                  |                              |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> .....                                       | Sir Lomer GOUIN              |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> .....                                              | MM. TELLIER et LANGLOIS      |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> .....                                      | Mgr PAQUET                   |
| 4. <i>Le bon Journal</i> .....                                                   | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *5. <i>La Fête du Sacré-Cœur</i> .....                                           | R. P. MARION, O. P.          |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> .....                                 | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> .....                                            | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> .....                             | C.-J. MAGNAN                 |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> .....                         | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> .....                                  | B. P.                        |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> .....                                    | Omer HÉROUX                  |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> .....                                      | R. P. DUGRÉ, S. J.           |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> .....                                            | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> .....                           | Euclide LEFEBVRE             |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> .....                                             | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| *16. <i>Appel aux ouvriers</i> .....                                             | R. P. CHOSSEGROS, S. J.      |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> .....                                            | Georges HOGUE                |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> .....             | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> .....                                         | Le cardinal BÉGIN            |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> .....                                                  | Une RELIGIEUSE               |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> .....                                        | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> .....                                  | BENOIT XV                    |
| *23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys</i> .....                              | R. P. DUGRÉ, S. J.           |
| 24. <i>La Formation des Élités</i> .....                                         | R. P. JOYAL, O. M. I.        |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> .....                                              | Général de CASTELNAU         |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> .....                             | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M.     |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> .....                                                    | XXX                          |
| 28. <i>S. Jean Berchmans</i> .....                                               | Une RELIGIEUSE               |
| 29. <i>La Vénérable Mère d'Youville</i> .....                                    | R. P. Antoine DRAGON, S. J.  |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> .....                                                | Abbé Émile DUBOIS            |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> .....                                       | XXX                          |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> .....                                           | R. P. BARBARA, S. J.         |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie</i> .....                                       | R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.    |
| 33a <i>Le Choix d'un état de vie</i><br>pour jeunes gens .....                   | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i><br>pour jeunes filles ..... | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> .....                                                 | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> .....                                        | Une RELIGIEUSE               |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> .....                                      | Une RELIGIEUSE               |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> .....                                      | C. de BEUGNY                 |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> .....                                    | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> .....                                    | Abbé Clovis RONDEAU          |
|                                                                                  | R. P. DELAPORTE, S. J.       |

\*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 22 et 23 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité; franco \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus. Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal

Tél. ★St-Louis 7327

